

Monsieur le président,

Ce CSA n'en étant pas vraiment un à notre sens puisqu'il est convoqué au regard d'un décret rédigé par des personnes qui n'ont jamais dû mettre les pieds dans une instance (impossibilité de faire siéger des suppléants), nous allons vous épargner la déclaration liminaire analytique de l'ordre du jour mais la CGT n'est pas favorable à l'appel à candidature proposé. Pour nous, la représentativité issue des élections professionnelles de décembre 2022 aurait dû prévaloir. Nous attendons également de votre part l'octroi des ASA 15 nécessaires à la préparation et au compte rendu de ces comités médicaux, sans parler de la prise en charge des frais engagés par les personnes élues pour siéger, préparer et consulter les dossiers. Une campagne de formation devra également être mise en oeuvre.

Pour autant, quelques mots tout de même sur l'actualité sociale : deux chiffres pour commencer, 413 milliards et 1,5 %. 413 milliards, c'est la somme votée pour le budget de programmation militaire national pour les sept prochaines années. 1,5 %, c'est l'augmentation royale accordée aux fonctionnaires au 1^{er} juillet 2023, alors que l'inflation sur un an s'élève à 5,1 %. Pas besoin de trop de commentaires concernant ces deux chiffres, comme dirait l'autre « Te casse pas, j'ai compris ! ».

Dans la 6^{ème} puissance mondiale où dix millions de citoyens vivent sous le seuil de pauvreté, où lorsque l'on cherche un médecin, en ville ou en campagne, il faut plusieurs mois et / ou faire plusieurs dizaines de kilomètres pour en trouver un, où on peut passer facilement une demi-journée lorsque l'on se rend aux urgences d'un hôpital, où les fonctionnaires ont perdu 25 % de leur pouvoir de vivre depuis l'an 2000, le gouvernement va annoncer ce midi un plan d'austérité « sans augmenter les impôts ». Donc, on résume : "le quoi qu'il en coûte" a bénéficié aux entreprises et aux particuliers durant la période Covid et le gouvernement va maintenant se rattraper sur les salarié·e·s, jeunes et retraité·e·s du pays pour atteindre de nouveau les critères européens en matière budgétaire.

Pour ce qui est de la DGFIP et de la Fonction publique, le train de l'austérité ne s'est jamais arrêté. Le train du dialogue social, lui, par contre, est à l'arrêt depuis un moment. La mise en place de ce décret vise très clairement à amoindrir le rôle des organisations syndicales, dans la droite ligne de la loi de transformation de la Fonction publique avec la suppression des CAP, du CT et du CHSCT.

Dans l'océan de suppressions de services, de missions et d'emplois qui a englouti notre administration depuis une dizaine d'années, vous allez être interpellés dans la matinée par les collègues des services SPF du département. Ce service est emblématique de l'acharnement que ce gouvernement et ses petites mains mettent sur les fonctionnaires du pays. Depuis des mois, nos collègues des SPF (et de la sphère cadastrale et foncière dans son ensemble) subissent une pression insupportable en matière de rendement. Les seuls avantages qu'ils en ont tiré jusque-là pour avoir diminué les délais de publication (mais à quel prix en matière de souffrance au travail et de qualité du fichier final), c'est une poignée de main et une tape dans le dos. Et voilà que début juin, un message mystère contenant un diaporama assassin tombait sur les boîtes fonctionnelles des SPF, scellant en quatre années le sort des services SPF des métropoles. Vous n'imaginez pas la violence que cela a généré chez les collègues, et ce ne sont pas votre visite dans le

service ni celle de votre adjoint RH qui ont changé quoi que ce soit à leur dégoût et leur colère. La CGT les accompagnera autant que faire se peut pour obtenir l'abandon de ce projet mortifère, que ce soit pour les personnels et les usagers.